

Fiche formation

Intitulé de l'action : **Agent de Prévention et de Sécurité**

Titre professionnel reconnu de niveau III par équivalence,
 défini par le ministère de l'éducation nationale (Norme européenne)

Public concerné, nombre,	Salariés, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel • Savoir parler, lire et écrire le Français. Tests écrits niveau B1. • Satisfaire aux conditions d'agrément de l'ordonnance n° 2012-351 du 12 mars 2012 livre VI, relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure, obtention d'une autorisation préalable permettant de suivre une formation des métiers de la sécurité privée. Un certificat de préinscription doit être établi par nos services afin d'être joint à la demande. Après enquête administrative (aptitude professionnelle, condition de moralité), de la délégation territoriale du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), ce document est délivré directement à l'intéressé ou refusé. En conséquence, cette autorisation conditionne l'entrée en formation. • Bonne condition physique appuyée par un certificat médical à suivre la formation • Pour les candidats de nationalité étrangère, être en possession d'un titre de séjour d'une durée égale à 5 ans minimum. <p>A retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut compter approximativement entre 1 à 2 mois pour obtenir cette autorisation préalable. Ce temps comprend le recrutement, la réalisation de l'attestation d'inscription, la transmission de la demande, la réalisation de l'enquête de moralité réalisée par les services administratifs. Attention, l'enquête de moralité est très exigeante pour un agent de sécurité privée, elle va bien au-delà du casier judiciaire vierge. • Aide à la constitution des dossiers d'inscriptions. • 12 stagiaires maximum • Il n'est pas possible d'accéder à la formation une fois commencée sauf si elle dispose de modules complémentaires comme SSIAP 1, SST, habilitation électrique, que des candidats souhaitent acquérir. • Formation accessible au PSH sur avis médical • Délai d'accès (limite d'inscription) • Durée de validité de la certification : 5 ans puis soumise à recyclage
Présentation générale (problématique, intérêt)	<ul style="list-style-type: none"> • Le titre niveau III d'agent de prévention et de sécurité inscrit au RNCP permet d'obtenir non seulement la qualification professionnelle nécessaire à l'emploi d'agent de prévention et de sécurité, mais également la carte professionnelle pour travailler dans cette matière.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Obtention d'un titre de niveau III</u> (Titre inscrit au RNCP (Code 34507) et délivré par EST FORMATION 6 Av. Gambetta, 25200 Montbéliard (Certificateur), de niveau 3 et paru au J.O. le 03 janvier 2019, code NSF 344t – CODE ROME K2503. Ce titre est accessible par la VAE, renseignement auprès de notre établissement.– Code CPF 130762). • Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des salariés sur un métier porteur, • Permettre le maintien ou l'évolution dans l'emploi,

	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des compétences des travailleurs et l'accès à un niveau de qualification Professionnelle de Niveau 3, • Contribuer au développement économique et culturel et à la promotion sociale des salariés, • Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels. <p>Taux de réussite : Situé entre 90 et 100% - Voir mise à jour actualisée site internet MFR.</p>
<p align="center">Contenu de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} PARTIE : Module juridique • 2^{ème} PARTIE : Module stratégique • 3^{ème} PARTIE : Module gestions des risques • 4^{ème} PARTIE : Attitude professionnelle • 5^{ème} PARTIE : Module gestion des conflits • 6^{ème} PARTIE : Module Technique <p>Compétences opérationnelles spécifiques, blocs de compétences prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation SST (Sauveteur secouriste du travail), • EPI (Equipier de première intervention) • Palpation de sécurité (Evènementiel) • Prévention des risques terroristes • Gestion de conflits dégradés • HOBO (Habilitation électrique) <p>Inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module développement durable en lien avec le métier • Module entretien d'embauche (CV - Lettre de motivation - Présentation)
<p align="center">Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation « Agent de prévention et de sécurité », <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité, et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation des formations. ▪ L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. ▪ La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. <p>Outils pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conformes à la réglementation (CNAPS) • <u>Matériels et installations spécifiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel SST : Mannequins, défibrillateur automatique - SSI catégorie A de l'établissement - Plateforme technique : matériel générateur de flamme et d'extinction des feux - Emetteur-récepteur - Divers accessoires pour simuler des scénarios de prévention de malveillance - Magasin d'application relié au PC : système vidéoprotection, portique de détection, alarme intrusion, capteurs/détecteurs ponctuels sur marchandises, antivols, 2 zones de détection par détecteurs volumétriques - 15 extincteurs CO2 et 15 extincteurs H2O dédiés à la formation - 1 bac à feu écologique – 1 maison feu - Boîtiers Quizz box - Centre de ressources (livres, répertoires professionnels, documentation généraliste et spécialisée dans les domaines professionnels cités en référence, vidéos...) - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie. - Supports de cours individualisés remis aux stagiaires (Livres) - Circuit de vérification et de ronde avec contrôleur de ronde. • Les candidats sont mis en situation aussi bien dans le domaine de la sécurité sûreté qu'en incendie par des exercices :

	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Théorique :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des connaissances par écrits - QCM - Rédaction des écrits de services ● <u>Pratique :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ronde de sécurité - Accueil filtrage - Prise en compte d'un PC - Gestion de conflits - Intervention sur feu - Gestion de victime(s) - Présentation orale (Contrôle des connaissances – Entretien d'embauche) - Jeux de rôles ● <u>Modalités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Uniquement en présentiel ● <u>Stage en entreprise :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Possible en fonction de la commande du financeur.
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> ● L'agent(e) de prévention et de sécurité exerce ses fonctions sur des sites publics, commerciaux, industriels, événementiels, récréatifs, culturels ou culturels. Il/elle est chargé(e) d'assurer la sécurité des biens meubles et immeubles ainsi que celles des personnes. Il/elle intervient au sein de structures dotées d'un service interne de sécurité ou pour le compte d'une entreprise privée de sécurité habilitée. Sa capacité opérationnelle lui permet de s'adapter en fonction des moyens mis à disposition par l'entreprise.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Durée minimum :</u> 182 heures dont 7 heures d'examen, 35 heures semaine (8 heures 30 – 12 heures / 13 heures – 16 heures 30 avec une pause à 10 heures et 15 heures)
Dates	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur ● Plusieurs sessions proposées chaque année, nous consulter
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Lieu :</u> Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr ● <u>Références de l'établissement :</u> N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencier qualité, certifié CNAPS (FOR-025-2023-06-11-20180631995) et enregistré en Préfecture centre examen SSIAP (Ref n° 0003). ● Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées
Coût par participant	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Formation :</u> 2366€ (Etablissement non soumis à la TVA) – Tout financement ● <u>Repas possible en restauration scolaire :</u> 8€ le repas du midi ● <u>Internat possible en pension complète :</u> 100€ la semaine ● <u>Salle de repos disponible gratuite :</u> Chauffée avec micro-ondes et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac ● <u>Parking :</u> Gratuit à disposition ● <u>Navette gratuite possible pour les stagiaires utilisant le train :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge le lundi en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon.
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Nom, Prénom du responsable de l'action :</u> M. Steve MEYER steve.meyer@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>L'animation</u> de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité, et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation des formations. ● <u>Noms des formateurs :</u>

	<p>M. Steve MEYER, M. Philippe POURET, M. Jean-Paul RODRIGUES, M. Jérôme PAGES, M. Raphaël CHAVOT</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Le coordinateur et responsable de l'action</u> dispose des compétences nécessaires pour accompagner l'équipe pédagogique tout comme les candidats dans leurs parcours.
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Sur le centre de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le coordinateur - Les stagiaires émarginent tous les jours une feuille de présence - Des RVO sont programmés par les encadrants - Les intervenants – formateurs émarginent le présentiel des stagiaires tout comme le référentiel de formation qu'ils ont dispensé. ● <u>En entreprise si des stages sont prévus :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Une visite est faite par l'organisme de formation auprès du tuteur et un bilan est établi. ● <u>En fin de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan de son parcours - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation - Accompagnement administratif si besoin – Réinscription – Demande de carte professionnelle CNAPS etc... ● <u>A l'issue de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an.
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Examen :</u> <ul style="list-style-type: none"> - QCM + RONDE + ACCUEIL FILTRAGE (Prise en compte PC) avec jury professionnel - Représentation gratuite à l'examen en cas d'ajournement dans les 12 mois. ● <u>Fin de l'action :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> ● Exercer en tant qu'Agent de Surveillance / Gardiennage dans les secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Sociétés de sécurité, aéroports, collectivités territoriales, entreprises privées, entreprises publiques/établissements publics, établissements de jeux, établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques, ...), parcs de loisirs, stades/enceintes sportives et événementielles, sites portuaires/aéroportuaires ● S'orienter sur une spécialité de la sécurité privée (Agent cynophile, convoyeur de fonds, garde rapprochée etc....(Fiches ROME) ● Diversification avec le SSIAP 1 afin d'être en possession d'une option professionnelle supplémentaire (Fiches ROME) ● Accéder à un niveau IV, BP ATPS, BPMS... (CIO)

